CAP

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

VOIE SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE
EN PARTENARIAT AVEC LE CFA ACADÉMIQUE DU LIMOUSIN

NIVEAU 3

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant, dans le respect des choix des parents.

Il établit avec ces derniers une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et à un accompagnement de qualité.

Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP AEPE conduit des activités :

- d'animation et d'éveil, qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- de soins du quotidien, qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité affective et physique ;
- liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels, qui prennent en compte une dimension éthique et nécessitent un positionnement professionnel adapté.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION

LES SECTEURS D'EMPLOI

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer sa profession :

- en établissement d'accueil du jeune enfant et en accueil collectif de mineurs (multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants…) où il participe à la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- en école maternelle, où il mène des activités d'aide pédagogique et d'entretien des espaces de vie ;
- à son domicile, en tant qu'assistant maternel indépendant, salarié de crèche familiale ou d'employeur particulier, en maisons d'assistants maternelles, au domicile des parents comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne, où il accompagne l'enfant dans son développement, tout en réalisant l'entretien du logement et l'élaboration des repas.



LA FORMATION

La formation comprend un enseignement général ainsi qu'un enseignement professionnel théorique et pratique.

En voie scolaire, elle se déroule sur deux années et comprend plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (stages).

En apprentissage ou contrat de professionnalisation, elle se déroule en 1 ou 2 ans selon le profil des personnes (informations personnalisées sur demande) et se déroule en alternance entre le centre de formation et l'entreprise.

ENSEIGNEMENT GENERAL

Mathématiques/Sciences Physiques ; Français/Histoire-Géographie/Education Morale et Civique ; Prévention Santé Environnement ; Anglais ; Education Physique et Sportive ; Arts Appliqués

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL THEORIQUE ET PRATIQUE

L'enseignement professionnel s'articule autour de 3 blocs de compétence :

- **Bloc 1** : accompagner le développement du jeune enfant
- **Bloc 2** : exercer son activité en accueil collectif
- **Bloc 3** : exercer son activité en accueil individuel

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Elle représente **14 semaines** sur l'ensemble du cycle de formation.
Elle se déroule auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans les établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants), en écoles maternelles, et exceptionnellement auprès d'un assistant maternel agréé.

COÛT DE LA FORMATION

Frais	Voie Scolaire	Apprentissage
Droits d'inscription	60 €	Pas de frais
Frais de scolarité (par année scolaire)	1056.00 € (payables sous forme d'un 1er versement de 264 € puis 8 mensualités de 99 €)	Pas de frais

Les élèves peuvent prétendre aux bourses de l'éducation nationale sous conditions d'éligibilité

LE DIPLÔME

Les épreuves générales et professionnelles ont lieu tout au long des deux années de formation, sous la forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF).
Les candidats titulaires d'un CAP ou d'un Baccalauréat sont dispensés des épreuves du domaine général, et selon le type de diplôme, peuvent être dispensés **d'une** ou plusieurs épreuves professionnelles.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- Bac Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- Bac Professionnel Animation Enfance et Personnes Agées
- Concours ATSEM
- Sélection Auxiliaire de Puériculture

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortir de 3ème
- Vœux d'orientation à inscrire dans l'application Affelnet

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, Lycée Professionnel :
5, rue de la Cité à Limoges

CONTACTS

- **APPRENTISSAGE**

par courriel :
apprentissage@polaris-formation.fr
par téléphone :
Secrétaire pédagogique (Nathalie Nicaud) : 05 55 34 81 94
Coordonnatrice (Nadine Delage) : 06 35 57 29 63

- **VOIE SCOLAIRE**

par courriel :
accueil.cite@polaris-formation.fr
par téléphone :
Secrétaire pédagogique (Florence Delliac) : **05 55 33 22 74**

par courrier :
Lycée Professionnel -Polaris Formation
05 rue de la Cité - BP 50078
87000 LIMOGES Cedex 1

Emmanuel CATHERINOT
Chef d'établissement
Directeur délégué en charge des lycées et de l'Economie Sociale Familiale

Sept. 2026 N° Déclaration : 74870000187